

SEPTEMBRE À DÉCEMBRE 2025



DOSSIER :
LA VIE ASSOCIATIVE,
CŒUR BATTANT DE LA COMMUNE

Actualités

VOIRIE,
Des travaux indispensables
P.4 & 5

Sur le vif

La gestion des bois et forêts
P.7

Transition écologique

Levée du moratoire
sur la création
de conduites de biogaz
P.15

Le Grand Déballage | 5 et 6 juillet

Les 5 et 6 juillet derniers, le Grand Déballage a animé le centre-ville. De nombreuses animations ont rythmé ce week-end : un marché des créateurs a mis à l'honneur le savoir-faire artisanal local, un château gonflable et des jeux géants en bois étaient installés sur différents lieux de passage dans Plélan. Des ateliers « Cirque » et un homme-orchestre ont divertis petits et grands. L'exposition sur les métiers de la Poste a également suscité l'intérêt, retraçant l'histoire et les évolutions de ce service essentiel. L'événement a rassemblé habitants et visiteurs dans une ambiance festive et conviviale.



© Plélan-le-Grand

Festival Et Dire Et Ouissance | 27 juin au 6 juil.

Comme à son habitude, le festival arpenta les quatre coins de Brocéliande avec sa cohorte de poètes qui lurent ou performèrent à Concoret, Beignon, Paimpont, Maxent, Iffendic et à Plélan-le-Grand, où eut lieu une Poétic Scène Ouverte (librairie La Clef des Mondes) et une rencontre avec le poète tchadien Nimrod (médiathèque Julien Gracq). Un public quelquefois bousculé, d'autres fois charmé, souvent ému par ce qu'il entendait. 250 personnes profitèrent de leur présence sur le territoire.



© Dixit poetic

Fête nationale | 14 juillet

La journée a débuté par une cérémonie officielle sur le parvis de l'église, en présence notamment des élus, des représentants militaires et anciens combattants. En soirée, les Plélanais se sont retrouvés au vélodrome pour le traditionnel spectacle pyrotechnique et le bal populaire. Merci à l'amicale des sapeurs-pompiers, motards arthuriens et bénévoles pour l'organisation et leur mobilisation exemplaire, ainsi qu'aux Plélanais pour leur bonne humeur et esprit de convivialité !



ÉDITO

Murielle Douté-Bouton
Maire de Plélan-le-Grand



Madame, Monsieur,

Ce 80^{ème} numéro du Plélan Mag coïncide avec le 10^{ème} anniversaire du festival communal En Ebullition : piloté par les agents de la médiathèque, ce festival illustre depuis 10 ans le lien entre arts et sciences, en invitant à Plélan des artistes, des scientifiques, des animations originales, innovantes et toujours surprenantes, pour tous les publics. Le Cinéma l'Hermine fait partie des partenaires historiques du festival, merci à ses bénévoles !

Outre les actualités de la rentrée, ce magazine met à l'honneur la richesse associative plélanaise en écho au forum des associations, mais aussi l'entretien de la voirie ou encore la gestion de la forêt communale.

C'est aussi l'occasion de faire le point sur le projet d'extension de la salle de sport : le coût prévisionnel du projet couplé au contexte budgétaire actuel ne permet pas à la municipalité de lancer sereinement l'opération en cette fin de mandat : la prochaine équipe municipale aura la responsabilité de décider de son devenir.

Le Repaire, pôle entrepreneurial de Brocéliande, situé à Bréal sous Montfort, a été inauguré le 29 août dernier, fruit de nombreuses années de réflexion. Un projet exemplaire tant sur le plan de sa conception architecturale qu'énergétique et environnementale, dédié à l'accueil d'entreprises en devenir.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui m'ont apporté leur soutien lors des événements violents du 21 juin dernier, soutien que je partage avec les victimes et tous les bénévoles qui ont été fortement marqués par les agressions. Je salue les associations qui se sont mobilisées pour que les festivités du 14 juillet puissent se tenir dans de bonnes conditions, ainsi que la gendarmerie et notre prestataire USS sécurité : la soirée était belle, festive et a contribué à atténuer les mauvais souvenirs, qui ne pourront, pour certains, disparaître qu'avec le temps.

Pour profiter ensemble des premières journées de l'automne qui s'annonce, je vous invite à participer à l'inauguration de la liaison cyclable entre Le Thélén et le centre-ville de Plélan le samedi 27 septembre à 11h au Thélén : plusieurs associations sont partenaires de cet événement pour vous faire découvrir la liaison au départ du complexe sportif dès 10h.

Je vous souhaite à toutes et tous une belle rentrée !



Gendarmerie, Nouveaux horaires d'ouverture au public

Afin de mieux répondre aux besoins de la population, depuis mi-août, la brigade de gendarmerie de Plélan-le-Grand ouvre un 3^{ème} créneau d'ouverture au public :

- Lundi : 14h-18h | **Nouveau**
- Mercredi : 14h-18h
- Samedi : 14h-18h

Réaménagement de l'aire de jeux au Jardin aux Bambous



Lieu de promenade apprécié des familles, le Jardin aux Bambous est aussi un espace de détente prisé par les tout-petits, accompagnés de leurs parents ou assistant-e-s maternel-le-s. Afin de répondre aux besoins des jeunes usagers, la commune a réalisé un réaménagement de l'aire de jeux vieillissante.

Désormais réservée aux enfants de moins de 5 ans, cette aire de 190 m² a été pensée pour favoriser l'éveil, la motricité, l'imaginaire et les jeux en groupe ou en autonomie. Conçus et réalisés par des entreprises locales, fabriqués en bois massif français non traité, certifié PEFC, les nouveaux équipements s'inscrivent dans une démarche locale et durable.

Les enfants pourront y découvrir :

- un **mur d'activité «Petite marchande»** pour manipuler et inventer,
- une **table ronde** propice aux échanges,
- un **pont en bois** pour développer l'équilibre,
- une **petite échoppe** pour grimper, glisser ou se cacher.

Un aménagement doux, naturel et ludique, qui redonne vie à cet espace au cœur du quotidien des familles plélanaises. Le service espaces verts de la commune a rafraîchi les allées piétonnes du parc et modernisé les plantations. Elles forment ainsi un écran et font office de barrières.

Ma Commune 100 % LED : Début des travaux en septembre

Les travaux de modernisation de l'éclairage public, du centre-ville et au Thélin, débuteront à partir de septembre et s'étaleront au moins jusqu'à la fin de l'année 2025. Ils visent à améliorer le service aux usagers, la performance énergétique de l'éclairage tout en réduisant son impact environnemental. (Article à relire dans le Plélan Mag N°78).

L'Ehpad Villa Saint Joseph met en place un Pôles d'Activités et de Soins Adaptés (PASA).



Ce nouveau service a pour objectif d'améliorer l'accompagnement des résidents présentant des troubles cognitifs modérés, en leur proposant un accueil de jour adapté.

Des activités individuelles et collectives de stimulation sociale, motrice et cognitive sont proposées, encadrées par une équipe de 4 professionnelles (2 aides-soignantes / aide-médico-psychologique) auprès des résidents.

Cet accompagnement non médicamenteux est un dispositif s'adressant exclusivement aux résidents de l'établissement avec une participation sur proposition et évaluation de l'équipe soignante. Cet espace et ce temps dédiés permettent aux participants de tisser des liens privilégiés entre résidents et professionnels. Cela soutient également l'estime de soi et valorise les capacités individuelles.

Ehpad Villa Saint Joseph : 12 Rue Saint-Joseph
accueil@ehpad-villa-st-joseph.fr



Nouvelle direction à l'école Notre-Dame

Depuis le 1^{er} septembre 2025, Mme Manon Jarry a pris ses fonctions en tant que directrice de l'école privée Notre-Dame à Plélan-le-Grand.

Avant son arrivée sur la commune, elle a exercé en tant que cheffe d'établissement à l'école Saint-Bernadette de Le Verger, puis à l'école Saint-Gildas de Monterfil. Bienvenue à Plélan-le-Grand !



À compter du 1^{er} septembre 2025, la confection des repas au sein du restaurant scolaire de Plélan-le-Grand sera assurée par la société Armonys Restauration, accompagnée d'une équipe d'agents communaux.

Le marché précédent étant arrivé à échéance fin août, la commune a relancé une mise en concurrence en avril 2025. Lors de la séance du conseil municipal du 3 juillet, le marché a été attribué à la société Armonys Restauration pour une durée d'un an, renouvelable trois fois.

L'offre a été jugée la mieux-disante au regard des critères fixés dans le règlement de la consultation : prix, qualité de la prestation, etc.

Le chef-gérant mis à disposition assurera comme précédemment la commande des denrées alimentaires, la confection des repas avec l'appui des agents municipaux et l'adaptation des menus aux attentes des convives et des familles.

ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE

Les mains vertes



Ouverture de classe à l'école maternelle Les Mains Vertes

Depuis la rentrée de septembre 2025, l'école maternelle Les Mains Vertes à Plélan-le-Grand compte désormais une quatrième classe. Cette ouverture, validée par l'Education Nationale en juillet 2025, était soutenue par l'équipe enseignante, les représentants des parents d'élèves et la municipalité : elle répond à l'augmentation des effectifs et permettra de mieux répartir les élèves pour garantir des conditions d'apprentissage optimales.



De jeunes porte-drapeaux engagés aux côtés des anciens combattants

La commune de Plélan-le-Grand attache une importance particulière aux commémorations officielles. À chaque cérémonie, elle s'investit pleinement pour rendre hommage aux combattants et aux disparus, en lien étroit avec les représentants du monde combattant et les associations locales. Ces rendez-vous mémoriels, empreints d'émotion et de respect, rassemblent toutes les générations autour du devoir de mémoire.

Depuis le 11 novembre 2023, une nouvelle initiative a vu le jour : l'intégration de jeunes collégiens plélanais au sein de la délégation des porte-drapeaux. Cette démarche, portée par la municipalité en partenariat avec le collège de l'Hermine, vise à renforcer la transmission intergénérationnelle et à ancrer le sens de l'engagement citoyen chez les plus jeunes.

Être porte-drapeau, c'est plus qu'un geste symbolique : c'est représenter la Nation à travers son emblème et honorer celles et ceux qui ont combattu pour elle. Ce rôle, traditionnellement réservé aux anciens combattants, prend une dimension nouvelle lorsqu'il est confié à des adolescents. Encadrés et préparés, ces jeunes volontaires sont sensibilisés aux consignes protocolaires et au sens profond de leur mission, avec l'accord de leurs parents.

Lors des commémorations, ils se tiennent fièrement, aux côtés de la Fanfare plélanaise, des élus et des détachements en uniforme, portant le fanion de la Résistance locale avec solennité et respect. Leur présence marque les esprits et témoigne d'une volonté forte de faire vivre la mémoire collective en associant pleinement les nouvelles générations. La présence de ce fanion vise également à rappeler le souvenir des résistants du territoire qui ont pris beaucoup de risques pour défendre notre liberté et nos valeurs.

L'idée a émergé en 2024 à l'occasion de l'année anniversaire de la Libération de Plélan-le-Grand et de toute la France. L'expérience ayant rencontré un certain écho, la municipalité a proposé au collège de maintenir ce dispositif et de le pérenniser afin de faire perdurer l'histoire et l'engagement citoyen. Cette action est également propice à des échanges entre les générations et contribue à tisser du lien entre les jeunes et tous les participants institutionnels de ces cérémonies.



FESTIVAL EN ÉBULLITION, 10^{ÈME} ÉDITION :

UN AUTOMNE POUR EXPLORER
L'INFINIMENT PETIT...
ET L'IMMENSÉMENT GRAND !

Pour sa 10^e édition, le Festival en Ébullition nous invite à un voyage sensoriel et scientifique, artistique et poétique. Pendant deux mois, d'octobre à fin novembre 2025, ce rendez-vous devenu incontournable propose une programmation riche et étonnante, mêlant expositions, ateliers, animations et rencontres, pour petits et grands curieux.

Octobre – Retour aux origines et exploration du vivant

Le festival s'ouvrira avec une **rétrospective** des neuf éditions précédentes, du **1^{er} au 7 octobre**, dans une scénographie qui fera la part belle aux souvenirs, aux projets marquants, aux artistes invités. Un **vernissage** convivial aura lieu le **3 octobre à 19h**, l'occasion de (re) découvrir ce que cette aventure collective a construit au fil des années.

Place ensuite à la photographie et à la science, avec «**La vie dans une goutte d'eau**», une **exposition** visible du **8 au 31 octobre**, qui nous rappelle la richesse des mondes invisibles. Cette immersion visuelle est accompagnée d'ateliers pour plonger concrètement dans l'infiniment petit.

Le **8 octobre**, l'**Observatoire du Plancton** vous propose d'observer les micro-organismes aquatiques et de mieux comprendre leur rôle dans les écosystèmes.

Le **15 octobre**, partez avec le CPIE de Brocéliande à la **découverte du sol vivant**, ce monde minuscule sous nos pieds, peuplé de décomposeurs essentiels.

Le **29 octobre**, les Savants fous feront pétiller les papilles avec un **atelier de cuisine moléculaire**, où science et gourmandise se rencontrent !

Novembre – Miniatures poétiques et grands espaces célestes

En novembre, c'est l'univers délicat et sensible de l'artiste Lucile Marsaux qui s'installe avec «**Bien peu de choses**», une **installation immersive de scènes miniatures**, visible du **4 au 30 novembre**. Une œuvre poétique et introspective, entre souvenirs, solitude urbaine et objets du quotidien, qui interroge notre rapport au temps et à la mémoire.



Côté animations, la science continue d'émerveiller :

Le **5 novembre**, les enfants exploreront le monde de la **chimie et de ses réactions surprenantes** avec «**Chim'qui rit**», toujours animée par les Savants fous.

Le **15 novembre**, le **Planétarium de Bretagne** installera ses étoiles dans notre commune, pour un voyage cosmique à travers

constellations et galaxies. Trois séances sont proposées, à 11h, 14h et 15h.

Enfin, une **rencontre** exceptionnelle clôturera le festival : les élèves du collège de l'Hermine auront le privilège d'échanger avec Tony Cottrel, développeur du jeu vidéo Exographe, lors d'une **projection spéciale au cinéma l'Hermine**, suivie d'une **soirée jeu vidéo et cinéma** ouverte à tous.

Toutes les animations sont gratuites, sur inscription auprès de la Médiathèque Julien Gracq. Renseignements en mairie ou sur le site de la commune.

Médiathèque julien gracq & Espace public numérique

18 rue nationale | 02 99 61 80 03
mediatheque@plelan-le-grand.bzh

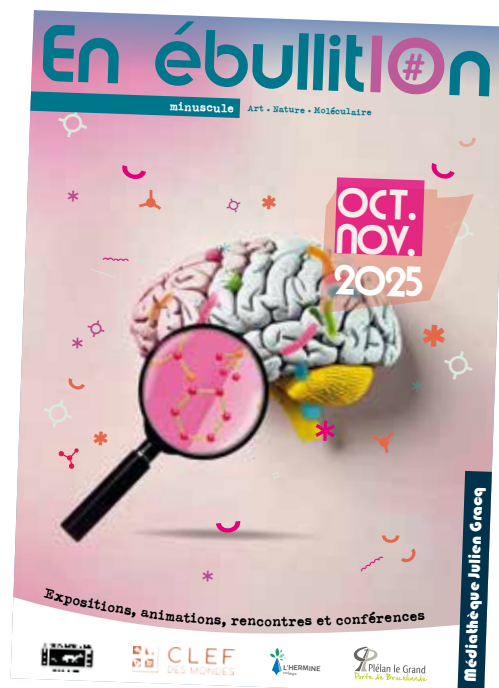
Mardi : 16h-19h | 16h-18h

Mercredi : 10h-12h & 14h-18h | 14h-17h30

Jeudi : 14h-17h

Vendredi : 16h-19h | 16h-18h

Samedi : 10h-12h & 14h-17h30 | 10h-12h & 14h-17h



LA GESTION DES BOIS ET FORÊTS

UN ÉQUILIBRE ENTRE NATURE, ÉCONOMIE ET ACCUEIL DU PUBLIC

La commune de Plélan-le-Grand est propriétaire de 69,6 hectares de bois et forêts, répartis en plusieurs zones sur le territoire. Ces espaces naturels, bien que morcelés, jouent un rôle essentiel dans le paysage communal, tant sur le plan écologique qu'économique et social.

Une gestion encadrée par l'Office National des Forêts (ONF)

La gestion des bois communaux est confiée à l'Office National des Forêts (ONF) depuis près de 20 ans. L'ONF intervient dans le cadre strict du Code forestier, qui repose sur trois piliers fondamentaux :

- **La production de bois** : valorisation des ressources forestières pour différents usages.
- **La préservation de l'environnement** : maintien de la biodiversité et des milieux naturels.
- **L'accueil du public** : aménagement et entretien des espaces accessibles aux habitants et visiteurs.

À l'échelle nationale, l'ONF gère environ 25 % des 17 millions d'hectares de forêts françaises (hors DOM-TOM), contribuant à près de 40 % de la production de bois sur le marché français.

Une diversité forestière locale

Le territoire plélanais se compose de 67 % de peuplements résineux issus de plantations forestières (principalement des pins), 20 % de bois feuillus (comme le chêne) et d'autres formations naturelles telles que des taillis, landes, prairies et l'étang de Trégu. Les résineux sont utilisés pour la construction, l'ébénisterie, l'emballage ou la pâte à papier, tandis que les feuillus sont principalement destinés au bois de chauffe et à la diversification des peuplements.



Un programme d'aménagement forestier jusqu'en 2037

Le plan d'aménagement forestier 2018-2037 de la commune fixe les grandes orientations de gestion :

- **Axe production** : régénération naturelle des essences, traitement en futaies régulières et irrégulières.
- **Axe écologique** : maintien des landes et évolution naturelle des milieux.
- **Axe accueil** : valorisation du plan d'eau de Trégu, équipements d'accueil, entretien des sentiers.

En 2024, une campagne de martelage dans le secteur du Thélin a permis d'identifier 400 m³ de bois destinés à la vente. Les particuliers peuvent également acquérir du bois de chauffe en tant que cessionnaires, sous la supervision de l'ONF, qui veille à la conformité des coupes et délivre les autorisations d'enlèvement.

Une biodiversité à préserver

La biodiversité locale est qualifiée «d'ordinaire», sans espèces rares mais avec des habitats à préserver, comme les blaireautières. L'ONF veille à la protection des dendro-microhabitats* et à l'intégration de clauses environnementales lors des ventes ou coupes de bois.

Un espace ouvert à tous

Le site de Trégu est au cœur de la politique d'accueil du public : plantations paysagères, aires de pique-nique, stationnements aménagés... Ces travaux sont réalisés par l'ONF ou les services techniques communaux. La commune est également confrontée à la gestion des plantes invasives, comme la Renouée du Japon, pour laquelle des méthodes naturelles sont testées afin de limiter le recours aux produits phytosanitaires.

* Les arbres recèlent, sur le tronc et les branches, diverses structures de taille souvent modeste, qui fournissent abri, nourriture ou lieu de reproduction aux animaux, végétaux et champignons. Ces milieux de vie sont appelés dendro-microhabitats.



La gestion forestière locale est assurée par Guillaume Guérif, technicien forestier territorial et responsable environnemental à l'ONF.

Il supervise les forêts domaniales de Gaël et Paimpont, ainsi que les forêts communales de Plélan-le-Grand, Paimpont, Muel, Iffendic, Treffendel, Saint-Péran, Monterfil, Montfort-sur-Meu et le bassin-versant Chèze-Canut. Son rôle est central dans la mise en œuvre des orientations forestières, le suivi des chantiers et la préservation des milieux naturels.

Guillaume Guérif, Technicien forestier territorial à l'Office National des Forêts, responsable du secteur

ENTRETIEN DE LA VOIRIE :

DES TRAVAUX MULTIPLES, PRÉVENTIFS ET CURATIFS



Steven Perrichot

Adjoint Voirie, réseaux et espaces verts

« Entre fossés, accotements et revêtements, l'entretien de la voirie est un travail de fond, parfois peu visible mais essentiel. Découvrez un éclairage sur les actions menées par la commune pour maintenir des routes sûres et praticables. »

La compétence voirie : Qui fait quoi ?

Tout au long de l'année la commune entretient la voirie communale, c'est-à-dire les routes, chemins et trottoirs qui ne relèvent pas du Département ou de l'État. Cette compétence comprend la surveillance de l'état des chaussées, la programmation des travaux et leur réalisation par les agents communaux, souvent en lien avec des entreprises spécialisées.

Mais ce n'est pas tout ! La commune assure également l'entretien courant des voies départementales situées en agglomération.

Le saviez-vous ?

La commune de Plélan-le-Grand gère environ 210 km de voirie, soit l'équivalent de la distance entre Plélan-le-Grand et Brest .

Répartition des voies entretenues par la commune



Voiries et trottoirs en agglomération | 21 km
14 km de voies communales + 7 km de voies départementales



Voirie et chemins revêtus hors agglomération | 77.5 km



Chemins ruraux non revêtus | 111 km

L'entretien, un travail permanent

Les 4 agents communaux et les entreprises, avec lesquelles la commune travaille, réalisent des travaux d'entretien tout au long de l'année :

- Le **curage** des fossés, le **dérasage** des routes et la réalisation de saignées pour éviter les inondations,
- Le **fauchage** des accotements pour garantir la visibilité,
- le **rebouchage** des nids-de-poule avec de l'enrobé à froid,
- L'**entretien** des panneaux,
- Ou encore le **point à temps**, une technique rapide de réparation via un camion qui applique un enduit superficiel.

Ces opérations sont planifiées selon la période de l'année, l'état des routes, la météo et les priorités budgétaires.



Budget, contraintes et perspectives

Combien ça coûte ?

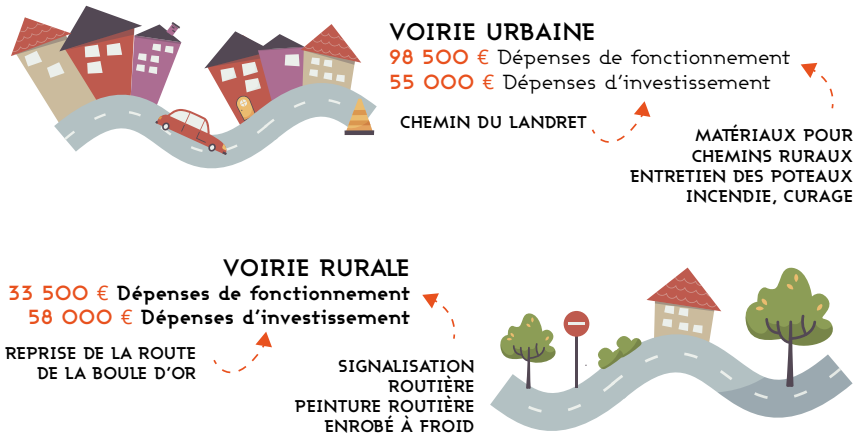
Rénover une route représente un investissement qui peut énormément varier selon les besoins, les techniques utilisées et les configurations de voies, soit entre 60 000 et 625 000 € pour 1 km de route.

À titre d'exemple pour 2 rues d'environ 200 mètres de longueur :

- La **réfection simple du chemin du Landret** prévue en 2025 coûtera **12 650 €** pour 1 040 m² : environ 12 €/m²
- Le **réaménagement complet de la rue des Glyorels et de ses trottoirs** (hors réseaux et mobilier) a coûté environ **125 000 €** pour 1 600 m² soit environ 78 €/m².

Le budget voirie est donc un poste important dans les finances communales et chaque intervention est soigneusement étudiée.

Répartition du budget courant communal pour l'année 2025 dédié à la voirie (hors réaménagement d'ampleur)



*Les montants indiqués sont en TTC. Ils ne prennent pas en compte les frais de personnels annexes.

Un nouvel outil d'aide à la décision

Pour planifier l'entretien de ses routes, la commune va s'appuyer dès septembre 2025 sur un logiciel spécialisé dans l'analyse de l'état des chaussées.

Grâce à des relevés réalisés par un véhicule équipé de capteurs, chaque portion de voirie est notée selon son niveau de dégradation.

Ces données permettent de prioriser les interventions en fonction de l'urgence, de la fréquentation et du budget disponible. Une carte visuelle, du vert (bon état) au rouge (à rénover), aide à planifier les travaux sur plusieurs années.

L'objectif est une gestion plus préventive que curative, pour des routes plus sûres et des dépenses mieux maîtrisées.

ZOOM TECHNIQUE : Le point à temps

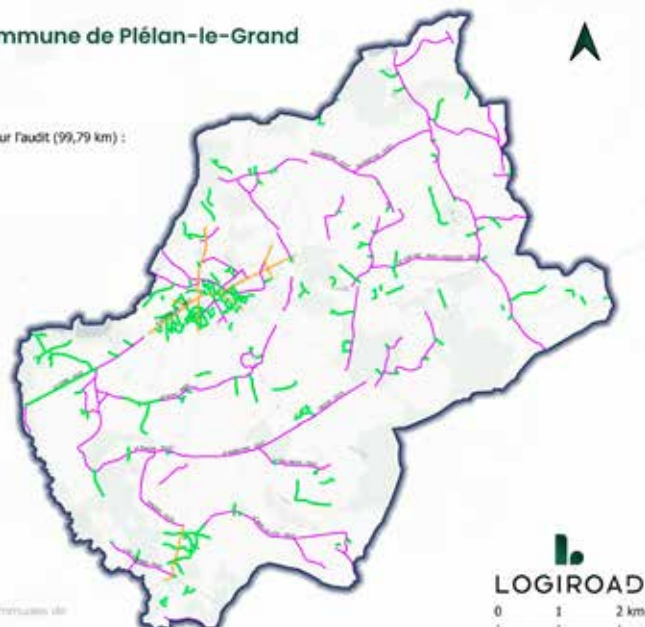
C'est une méthode d'entretien qui consiste à projeter un mélange de gravillons et de liant bitumineux sur les zones abîmées. Rapide et économique, elle prolonge la durée de vie des routes.

L'entretien de la voirie, c'est bien plus que du bitume, c'est un équilibre entre travaux préventifs, sécurité, budget, météo et anticipation.

Réseau viaire de la commune de Plélan-le-Grand

Catégorisation des voies sélectionnées pour l'audit (99,79 km) :

- Départementale (7,01 km)
- Axe structurant (57 km)
- Desserte locale (70,12 km)



LA VIE ASSOCIATIVE, CŒUR BATTANT DE LA COMMUNE



Aude Marty
Adjointe à la vie associative,
sportive et culturelle

« La vie associative relie, rassemble et fait vibrer notre commune. Derrière chaque activité, il y a des idées qui fusent et des personnes qui s'engagent avec bienveillance. Sans les bénévoles, sans le sens du collectif, rien de tout cela ne serait possible. Notre rôle, comme collectivité, est de soutenir cet élan et de veiller à ce que chacun s'y sente accueilli. Ce dossier est dédié aux associations et à leurs bénévoles. C'est une façon de leur dire « merci ».

Et si, vous aussi, vous aviez un peu de temps, un talent ou une envie à partager ? »

UNE RICHESSE ASSOCIATIVE AU SERVICE DE TOUS

Arts, sports, culture, solidarité, festivités... La vie associative de Plélan-le-Grand est aussi diverse que dynamique. Près de 70 associations animent le quotidien des habitants, créant des espaces de rencontre, de partage et d'engagement pour tous les âges et tous les goûts. Grâce à l'implication de nombreux bénévoles, la commune vibre au rythme d'activités variées et d'événements fédérateurs tout au long de l'année.

Des quartiers vivants et solidaires

Les associations de quartier jouent un rôle essentiel dans le renforcement du lien social et la convivialité entre voisins.

- **La Bouillotte** (créée en 2021) œuvre pour le bien-vivre dans le quartier éponyme. Elle organise notamment un vide-grenier annuel en juin, devenu un rendez-vous incontournable | assolabouillotte@outlook.fr

[outlook.fr](mailto:assolabouillotte@outlook.fr)

- **L'Association Thélandaise** rassemble plus de 60 bénévoles autour d'événements festifs, dont la célèbre course de caisses à savon, qui dévale la grande côte du secteur chaque année en juin. Un vide-grenier complète également le programme. | assothe landaise@gmail.com

[gmail.com](mailto:assothe landaise@gmail.com)



Convivialité, mémoire et transmission

Certaines associations perpétuent la mémoire et cultivent l'esprit de solidarité :

- **UNC (Union Nationale des Combattants)** organise les cérémonies patriotiques et sensibilise les jeunes générations à l'histoire des conflits.

remy.hervault@wanadoo.fr

- **L'amicale des sapeurs-pompiers**, actifs et retraités, anime la vie de la caserne et rend hommage à l'engagement des soldats du feu.

amicalespplelan@gmail.com

- **Le Club de Brocéliande** réunit les seniors chaque jeudi autour de jeux de société, de marches, de belote ou de palets, dans une ambiance chaleureuse.

jean-pierre.brechat@orange.fr



Festivités, Solidarité et lien social

A Plélan, on sait se retrouver et faire la fête. Notamment grâce :

- au **GAP** qui anime la commune avec des événements festifs tout au long de l'année : Fête de la Musique, Marché de Noël, Halloween...

Gap35380@gmail.com

Plusieurs structures œuvrent également pour l'inclusion et l'entraide :

- **L'Inter'Val** propose des activités et projets pour les familles, les jeunes et les habitants du territoire accueil@interval.org

- **Déplacements Solidaires Brocéliande** facilite la mobilité des personnes en difficulté grâce à un service de transport solidaire.

- **L'ADMR** offre une large gamme de services à la personne : aide à domicile, soins, accompagnement des aidants, entretien du logement... plelan.asso@admr35.org

admr35.org

- **L'association SSIAD - Vivons Chez Nous**, propose un service de soins infirmiers à domicile destiné aux personnes âgées, aux personnes malades.

vivonscheznous@orange.fr

- **L'association Villa Saint Joseph** gère depuis 1983 l'Ehpad Villa Saint Joseph, qui propose un accueil de vie aux personnes âgées.

accueil@ehpad-villa-st-joseph.fr



Arts, culture, danse, spectacles

Collectifs d'artistes, cours d'arts graphiques, musique et danse, ou encore photographie et cinéma, l'univers artistique est complet. Activités calmes ou au contraire rythmées par le son des percussions, art local ou danse du monde, les propositions sont variées et adaptées aux goûts de tous.

ARTS, LOISIRS CRÉATIFS

- **Arts Aux Pinceaux d'Art** | francinevaysse@sfr.fr
- **Collectif d'artistes à l'Ouest** | louis.beauvais@orange.fr
- **Jean Pierre dans le désordre** | artisterie.dansledesordre@gmail.com
- **Hispamebro** | hispamebro@gmail.com
- **Club Cartonnage de Plélan** | maretgebou@yahoo.com

DANSE ET SPECTACLES

- **Tout en Douceur**
- **Hazel Danse** | hazeldanse@gmail.com
- **Dounia Bena** | douniabena@yahoo.fr
- **Les Dansous du Gué** | lesdansousdugueplelan@gmail.com
- **Heidi A Bien Grandi** | contact@heidiabiengrandi.com
- **Cinéma l'Hermine** | cinemahermine@orange.fr

MUSIQUE

- **Azylis** | coullonraphael@gmail.com
- **Fanfare Plélanaise** | fanfare.plelanaise35@gmail.com



Sports

Sports de raquette et de ballon, arts martiaux, chasse ou encore athlétisme... le sport a une place importante dans la vie associative de Plélan. Débutants et expérimentés se côtoient dans les nombreuses disciplines représentées sur la commune.

ARTS MARTIAUX

- **Yukikan de Brocéliande** | secretaire@yukikan-broceliande.fr
- **Yoga pour Tous** | yoga.pourtous@gmx.fr

ATHLÉTISME

- **Haute Bretagne Athlétisme** | calebreton1@gmail.com
- **Brocéliande Events** | broceliande.events@gmail.com

CYCLISME, VTT, MOTO

- **Interclub du Vélodrome** | mylene.menage@laposte.net
- **Vélo Club Plélanais** | gmenage@laposte.net
- **VTT L'R Mine Verte** | rmine.verte@gmail.com
- **Les Motards Arthuriens** | lesmotardsarthuriens@gmail.com

SPORTS DE RAQUETTE

- **Tennis Club ATP** | atp.tenniscub@gmail.com
- **La Plume de Brocéliande** | badminton.plelanlegrand@laposte.net

SPORTS DE BALLON

- **Brocéliande Volley Ball Club** | broceliande.volley@gmail.com
- **CELTIK Football Club PLELAN-MAXENT** | patrice.hochet@cegetel.net
- **Basket Loisirs - Plélan Globe Trotter** | rozennnn@wanadoo.fr

AUTRES SPORTS

- **La Boule Plélanaise** | alsy.guillouet@orange.fr
- **Association communale de chasse (ACCA)** | richard-jm@wanadoo.fr



LE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

Le Prêt de matériel

Une liste d'équipements et de matériels est disponible à l'emprunt pour les associations (rallonges, chaises, tables, barrières, barnums, gobelets...). Retrouvez ces documents en mairie ainsi que les modalités et conditions d'emprunt !



Les subventions

Les associations peuvent solliciter une subvention de la commune (fonctionnement, aides ponctuelles).

Vous avez jusqu'au 31 décembre pour déposer votre dossier de demande, consultable en ligne sur :

www.plelan-le-grand.bzh

Les locations de salle

Vous souhaitez utiliser une salle communale pour un événement associatif ?

Les salles disponibles :

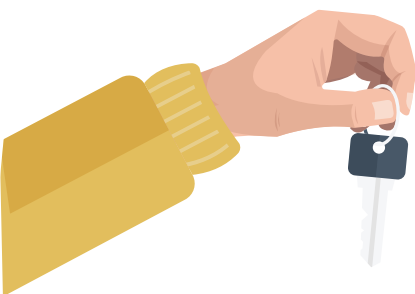
- Salle des Fêtes
- Salle des Maîtres
- Salle d'activités du Thélin
- La Canopée (2 salles)



Communiquez !

Le service communication de la mairie est à votre disposition pour relayer l'actualité associative plélanaise sous forme de l'agenda de la semaine, diffusé via les réseaux sociaux de la commune (Facebook, Instagram et Panneau Pocket). Les animations peuvent également être relayées dans le magazine municipal.

communication@plelan-le-grand.bzh



EXTENSION DE LA SALLE DES SPORTS : UN PROJET ATTENDU MAIS EN SURSIS

La réflexion sur le projet d'extension de la salle des sports, projet prioritaire du mandat 2020-2026, a été lancée dès 2018 : l'agrandissement, réfléchi comme un préalable à la rénovation de la salle actuelle, devait permettre de garantir la continuité des activités sportives tout en répondant aux besoins croissants des usagers.

- **2017** : Définition de la politique sportive communale et étude urbaine des zones de loisirs
- **2018** : Recueil des besoins des usagers et premiers échanges avec le Département 35 et les fédérations sportives
- **2019** : Acquisition de la parcelle attenante et étude de faisabilité technique et financière confiée à un architecte (dimensionnement des besoins et de l'enveloppe budgétaire)
- **2021** : Lancement de la consultation de maîtrise d'œuvre
- **2022** : Présentation de l'esquisse puis de l'avant-projet définitif (APD)
- **2022 à 2024** : Dépôts de demande de subventions : Département, Région, Etat, Agence Nationale du Sport
- **2025** : Dépôt du Permis de construire

Initialement estimé à 2.04 M€ HT, le coût du projet a été réévalué à 3,4 M€ HT au stade APD, en raison de la hausse des prix matériaux post-covid qui ne sont jamais revenus à leur niveau de 2019, et d'une augmentation de surface par rapport à l'étude de programmation.

Ce coût majoré, couplé à la hausse des taux d'intérêts rend le projet difficilement supportable pour les finances communales : malgré 1,155 M€ de subventions garanties, qui ont été contractualisés progressivement auprès de nombreux financeurs depuis 2021, l'autofinancement nécessaire s'élève à 2,2 M€.

Lancer le projet aujourd'hui implique des décisions drastiques comme réduire les dépenses de fonctionnement de 195 000 € par an, augmenter la fiscalité de 5% par an pendant 3 ans et réduire les investissements de 300 000€ envisagés lors du DOB 2025.

Au regard de ce contexte, l'équipe municipale sortante a choisi de laisser au futur Conseil municipal le choix de poursuivre ou d'arrêter le projet, et de prendre les décisions qui en découleront.



VIE DU BOURG

KER'SSTORES & FERMETURES



Ouvert depuis juin 2024, Ker'Stores & Fermetures est une entreprise spécialisée dans le dépannage, l'installation, la motorisation et la réparation de volets roulants, portes de garage et portails. Fort de plus de 15 ans d'expérience, Florian Kerbellec a toujours évolué dans ce métier. Basé à Plélan-le-Grand, il intervient dans la commune et ses environs, principalement auprès de particuliers. Chaque intervention est proposée sous forme de forfait selon la nature du dépannage, avec un devis réalisé si des pièces sont à remplacer. Ker'Stores & Fermetures est ouvert du lundi au vendredi, de 8h à 19h. Vous pouvez le contacter directement par téléphone ou via le formulaire de contact disponible sur le site internet.



06 48 99 33 37

contact@kerstores.fr



Le lotissement des Ormes, un environnement au calme, au cœur du centre-bourg !

Vous souhaitez une maison neuve, confortable et à taille humaine, au cœur d'un environnement calme et verdoyant ? Avez-vous pensé au Lotissement des Ormes ?

La commercialisation de ce lotissement communal, idéalement situé au cœur du centre-bourg, est en cours. Ce projet intimiste propose seulement 6 terrains à bâtir, offrant ainsi une opportunité unique de vous installer dans un cadre de vie privilégié.

Ces terrains, d'une superficie située entre 357 m² et 382 m², sont idéaux pour accueillir votre projet de maison individuelle.

Les avantages de ce programme :

- **Un emplacement privilégié** : À deux pas de toutes les commodités (écoles, commerces, transports...), vous pourrez profiter d'un quotidien pratique et agréable.
- **Un cadre de vie paisible** : Ce lotissement propose un cadre de vie serein et propice à la détente.
- **Un projet sur-mesure** : Libre choix de votre constructeur, de vos plans et de vos finitions pour une maison qui vous ressemble.



Terrains à partir de
58 907 € TTC

Lancez vous et concrétisez votre projet.

Pour obtenir de plus amples informations, visiter les lots encore disponibles...

Contactez Charline Gieffroy : 06 07 46 35 13 /
amenagement@plelan-le-grand.bzh

**Date limite de réception
des candidatures**

13 octobre 2025, à 12h
17 décembre 2025, à 12h
9 février 2026, à 12h

**Commission d'attribution
des lots**

3 novembre 2025
12 janvier 2026
2 mars 2026

LEVÉE DU MORATOIRE SUR LA CRÉATION DE CONDUITES DE BIOGAZ

En octobre 2022, le Conseil municipal avait voté un moratoire sur le raccordement au réseau de gaz de 2 projets de méthanisation à la ferme situés à Plélan-le-Grand, dont les permis de construire avaient été accordés par le Préfet en 2021.

Le moratoire a été levé lors du Conseil municipal du 3 juillet dernier à l'issue de plusieurs mois d'échanges et de réflexions. Explications.

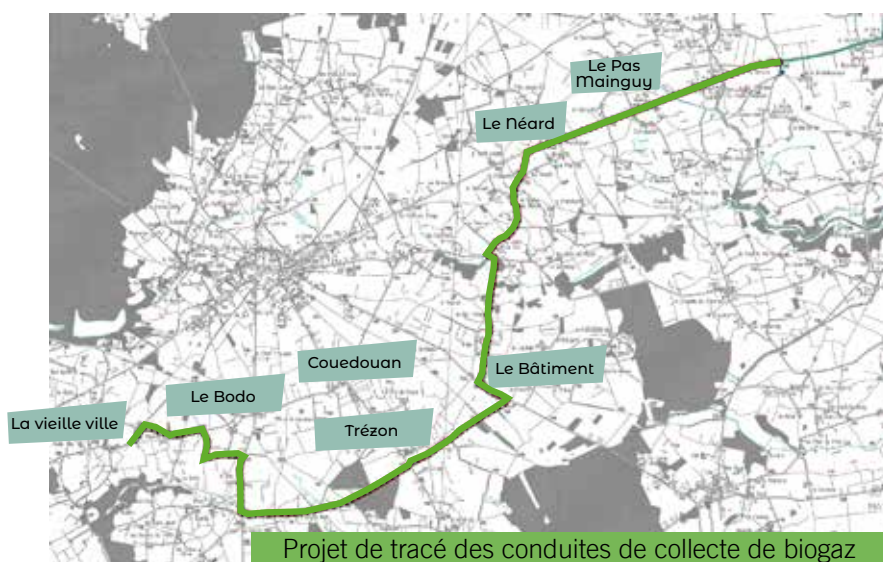
Le moratoire soulevait des questionnements sur l'impact sur la qualité de l'eau, la circulation des camions, le risque lié à la canalisation de collecte de biogaz, et à la multiplication des projets de méthanisation à la ferme.

Pour consulter l'article du Plélan Mag n°69, scannez ce QR code et téléchargez le magazine



Plusieurs réunions ont permis aux porteurs de projet et à GRDF d'apporter à la municipalité des réponses aux questions motivant le moratoire, formalisés dans un courrier début juin 2025.

La collectivité Eau du Bassin rennais, gestionnaire de la ressource sur le bassin-versant de Chèze-Canut, a été associée sur la préservation de la qualité de l'eau, comme le Sde35 sur la concession des réseaux gaz.



Voici un résumé des réponses qui ont amené le Conseil municipal à reconsidérer le moratoire :

- **Canalisations de collecte de biogaz** : modification du tracé initial, adaptation de la convention GRDF-Commune au territoire, fourniture d'études détaillées avant signature de la convention,
- **Agronomie** : les deux exploitations seront accompagnées pendant 3 ans dans le cadre d'un Protocole d'engagements d'amélioration des pratiques culturales soutenu par la Collectivité Eau du Bassin Rennais (CEBR), afin de viser la réduction de l'usage des produits phytosanitaires, en particulier sur le maïs
- **Contrôle de fonctionnement** : outre les contrôles réglementaires, mise en place d'une instance de suivi locale composée des porteurs de projets et de représentants de la commune, permettant de faire annuellement le point sur le fonctionnement de ces deux unités
- **Etudes territoriales sur la méthanisation agricole** : plusieurs études ont été réalisées depuis 2022 à l'échelle régionale, départementale, et locale permettant de mieux connaître les conditions de développement de cette filière
- **Impact climatique** : la production de

biogaz contribue à l'autonomie énergétique nationale tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre par la substitution au gaz naturel d'origine fossile. Le développement mesuré de la méthanisation agricole fait aussi partie des orientations du PCAET de Brocéliande communauté approuvé en 2023.

Les porteurs de projet ont précisé que chaque méthaniseur sera alimenté à partir de la production de chaque exploitation - effluents d'élevages et cultures - sans recours à des approvisionnements extérieurs, écartant le risque d'une augmentation du trafic routier.

Les conduites seront enfouies à 80 cm de profondeur et collecteront le biogaz produit sur les 2 exploitations agricoles pour le transporter jusqu'au point d'injection à Treffendel.

La levée du moratoire a été votée à bulletins secrets par le Conseil municipal par 17 voix pour et 5 voix contre, de même que l'autorisation de signature d'une convention avec GRDF permettant l'installation des conduites de collecte de biogaz.

Pour aller plus loin :

La délibération qui détaille les dispositions techniques est disponible en ligne et par simple demande à l'accueil de la mairie



LE REPAIRE, NOUVEAU PÔLE ÉCONOMIQUE INNOVANT ET RESPONSABLE

Ce nouveau pôle entrepreneurial créé par Brocéliande Communauté, situé à Bréal-sous-Montfort, accueille des bureaux et des ateliers à destination des entreprises, un espace de coworking, un service d'accompagnement aux entreprises et des artistes en résidence. Innovant dans ses usages multiples, il l'est aussi dans sa conception.

Ce nouveau lieu, dédié à l'attractivité économique du territoire, est un modèle unique. De sa conception jusqu'à ses usages, il fait la part belle au respect de l'environnement et à la biodiversité, dans une volonté de développement inspirante et durable.

Ateliers & bureaux, coworking et accompagnement aux entreprises

Le Repaire comprend plusieurs espaces : un incubateur, une pépinière et un hôtel d'entreprises avec 14 bureaux, 5 ateliers de 50 à 100 m², un espace de coworking animé par le service Développement économique de Brocéliande Communauté. Il dispose également d'une salle de réunion, d'une cafétéria, d'espaces de téléphonie et de reprographie, ainsi que d'un atelier partagé équipé de matériel de bricolage.

Un programme environnemental

Le Repaire s'inscrit pleinement dans son environnement grâce à l'usage d'éco-matériaux et d'énergies renouvelables, notamment avec l'installation de panneaux photovoltaïques. Conçu par l'architecte Thomas Bonnin (Quinze Architecture), le bâtiment est entièrement éco-construit et passif. Les murs, la structure, les planchers et le bardage sont en bois issu de forêts éco-gérées. L'isolation est réalisée avec des matériaux écologiques comme des tissus recyclés, de la ouate de cellulose ou du bois. La dalle est isolée grâce à une technique alternative au pétro-sourcé, le Misapor, réalisé à base de verre expansé.

Engagements pour la biodiversité

Le bâtiment et sa parcelle élargie, qui comprend également une crèche, une résidence senior, des jardins familiaux et des espaces verts communs, sont certifiés Effinature. Ce label, développé par l'Institut de Recherche et d'Innovation pour le Climat et l'Écologie (IRICE), valorise les actifs immobiliers tout en aidant à la préservation de la biodiversité en ville. Pendant les travaux, une attention particulière a été portée au traitement des déchets de chantier pour ne pas nuire à l'environnement, à la faune ou à la flore.

Qui occupe Le Repaire ?

L'incubateur, la pépinière et l'hôtel d'entreprises accueillent une vingtaine de personnes, allant d'une agence graphique à une consultante RH, en passant par une entreprise innovante dans le bâtiment, illustrant la diversité des talents présents au Repaire.

Campus B, lien avec les écoles

Le projet Le Repaire s'inscrit également dans un engagement pour faire grandir le territoire. Sous la bannière Campus B, des partenariats étroits sont tissés avec plusieurs écoles et universités. Par exemple, les élèves du Bac Pro maçonnerie du Lycée Pierre Mendès France de Rennes et de l'INSA ont réalisé le mur intérieur en terre, tandis que les

étudiants de l'École d'arts graphiques Lisaa de Rennes ont imaginé le logo, la charte graphique et du mobilier. Les étudiants en communication et en économie de l'Université de Rennes ont également contribué à la réalisation du projet.

Galerie B :

Enfin, sous le nom de Galerie B, le Repaire accueille des artistes en résidence et donne une place de choix à la culture, avec des œuvres comme celle de l'artiste War en façade et une galerie d'art au sein des bureaux et espaces communs, où seront organisés des vernissages publics ponctuels.



**7 Rue Lieutenant Quinn
Bréal-sous-Montfort
06 76 54 87 76**

LE SERVICE RESSOURCES UNE ÉQUIPE DÉDIÉE À LA GESTION ET À L'OPTIMISATION DES RESSOURCES COMMUNALES



Céline Dinet, Mélanie Gripon, Sylvie Margueritte, Johanna Verdon-Marcille, Pascal Sancho (Absent : Sylvain Le Provost)

Depuis 2023, le service Ressources de Plélan-le-Grand a été structuré en tant que service autonome, après avoir été rattaché à la Direction. Ce service collabore étroitement avec l'ensemble des services municipaux pour assurer une gestion efficace et coordonnée des ressources de la commune.

Le service Ressources est composé de 4 agents communaux et de 2 agents communautaires, engagés pour le bon fonctionnement de la collectivité.

Céline Dinet, la responsable des ressources humaines est en charge de la gestion des carrières des agents, de la formation, du recrutement, des projets RH et des paies de la cinquantaine d'agents communaux notamment.

Janvier Niyongira, gestionnaire comptable qui prendra sa retraite en octobre et Mélanie Gripon, sa remplaçante, s'occupent du suivi de la comptabilité analytique ainsi que de la gestion des mandats de dépenses et des titres de recettes (environ 5 000 opérations annuelles).

Sylvie Margueritte, secrétaire de direction, travaille à mi-temps au secrétariat des élus (gestion administrative, plannings, vie associative...) et à mi-temps au secrétariat des services techniques.

Pascal Sancho, responsable informatique mutualisé de Brocéliande Communauté, gère les projets informatiques et de

téléphonie, tandis que Sylvain Le Provost, technicien informatique communautaire, gère notamment les interventions techniques.

Enfin, la responsable de service, Johanna Verdon Marcille, coordonne le service, et gère en particulier les finances, les marchés publics et les assurances.

Chaque année, le service ressources travaille pour améliorer les conditions de travail des agents communaux, optimiser la gestion administrative des affaires communales (courriers, demandes de rdv, traitement des factures...), assurer l'aide à la décision pour les élus, appliquer la stratégie financière de la collectivité et constituer une ressource pour toutes les activités qui dépendent de la commune, dont les écoles publiques pour leurs investissements informatiques notamment.



RECENSEMENT

Tout jeune français doit se faire recenser dès le jour de ses 16 ans et dans les 3 mois qui suivent. Cette étape est obligatoire pour effectuer la Journée Défense et Citoyenneté (JDC), mais aussi pour diverses démarches (Inscription au permis, examens, etc.).

Le recensement peut se faire en ligne (service.public.fr) ou en mairie, muni du livret de famille et d'une pièce d'identité.

ELECTIONS

Vous avez changé d'adresse, mais pas de commune ? Pensez à fournir un justificatif de domicile en Mairie pour pouvoir la modifier sur la liste électorale.



MUNICIPALES 2026

**Changement de
bureau de vote
La Canopée**



Le bureau de vote n° 2, situé jusqu'à présent au restaurant scolaire, se tiendra dorénavant **à la Canopée, 2 rue Simone Veil.**

C'EST VOTÉ

JUILLET 2025

- **Intercommunalité I** Accord local sur la composition du Conseil communautaire pour 2026
- **Commande publique I** Attribution du marché de fourniture et confection de repas au restaurant scolaire
- **Aménagement I** Cession d'un terrain en vue de la réalisation d'un lotissement sur le secteur du Landret
- **Lotissement Clos des Ormes I** Evolution des tarifs de vente des lots
- **Patrimoine I** Lancement d'une procédure d'aliénation de chemins communaux
- **Patrimoine I** Lancement d'une procédure de déclassement d'une portion de la voie communale n°67
- **Culture I** Revente d'ouvrages «Plélan en Brocéliande» aux librairies et partenaires locaux
- **Culture I** Résidence d'artistes en milieu scolaire - Versement de la subvention annuelle à L'Armada Productions
- **Transition écologique I** Moratoire d'octobre 2022 sur la création d'une conduite de gaz sur la commune : proposition de levée du moratoire
- **Transition écologique I** Autorisation de signature d'une convention avec GRDF et les communes d'Iffendic, Beignon et Paimpont, relative au rattachement d'ouvrages de raccordement d'unité de production favorisant l'injection de gaz renouvelable
- **Réseaux I** Ma commune 100% LED - avenant 2 à la convention avec le SDE35
- **Réseaux I** Engagement envers le SDE35 pour la mise en conformité du réseau d'éclairage public de la rue du Marché
- **Réseaux I** Convention particulière relative à la mise en souterrain des équipements de communications électroniques établis sur appuis Orange Chemin de la Bouillotte
- **Commande publique I** Modification n°2 au marché de travaux d'aménagement de la liaison cyclable entre le Thélin et le centre-ville - Lot 1 VRD
- **Patrimoine I** Gestion de la forêt communale - Destination des bois désignés à l'état d'assiette 2025
- **Ressources Humaines I** Modification du tableau des effectifs
- **Ressources Humaines I** Création d'emplois non permanents pour l'année scolaire 2025-2026
- **Finances I** Encaissement de retenues de garantie
- **Finances I** Coût de fonctionnement des écoles publiques par élève en 2024
- **Finances I** Décision modificative budgétaire 1
- **Information I** Information au Conseil municipal sur les décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations

Retrouvez les
délibérations du
Conseil municipal
en ligne

www.plelan-le-grand.fr



Madame le Maire informe les plélanais-e-s de la démission durant l'été des élu-e-s suivant-e-s :

- Michel Cotto, conseiller municipal
- Nolwenn Marquer, conseillère municipale déléguée

M. le Préfet a par ailleurs validé début septembre 2025 la démission effective de :

- Bénédicte Rolland, 1^{ère} adjointe Dynamique Economique locale et tourisme,
- Sophie Boël-Clemmen, adjointe Enfance-Jeunesse, Affaires scolaires et périscolaires,

Madame le Maire remercie ces élu-e-s de leur engagement au service de la collectivité depuis de nombreuses années.

La gouvernance municipale sera revue en conséquence courant septembre. Vous pourrez retrouver les informations mises à jour sur le site internet de la commune.

CONSEIL MUNICIPAL

Vous trouverez les procès verbaux du Conseil municipal sur www.plelan-le-grand.fr

VOTRE MAIRIE

37, avenue de la Libération
35380 Plélan-le-Grand
Tél. 02 99 06 81 41
Fax 02 99 06 97 96
accueil@plelan-le-grand.fr
www.plelan-le-grand.fr

Horaires

Lundi et mercredi :
9h/12h – 14h/17h
Mardi : 9h/12h
Jeudi : 14h/17h
Vendredi : 9h/12h – 14h/16h30
Le premier et le troisième samedi du mois : 9h à 11h30.
Fermeture le samedi au mois d'août

Permanences en mairie

Pour un rendez-vous avec le député, le conseiller départemental, l'architecte conseil, l'ADIL ou le conciliateur de justice, s'adresser directement à l'accueil de la mairie au 02 99 06 81 41.

Rencontrer Madame le Maire

Vous souhaitez rencontrer Murielle Douté-Bouton ou l'un de ses adjoints. Ils vous reçoivent sur rendez-vous. Merci de contacter l'accueil au 02 99 06 81 41.

LA DÉCHETTERIE

Z.A. La Pointe rue des Artisans
35380 Plélan-le-Grand

Horaires

Lundi, jeudi et samedi >
9h/12h30 – 13h30/17h30
Se présenter au plus tard 20 mn avant la fermeture pour avoir le temps de décharger son véhicule.

LA MÉDIATHÈQUE

18, rue Nationale
35380 Plélan-le-Grand
Tél. 02 99 61 80 03
mediathèque@plelan-le-grand.bzh
www.mediatheque-julien-gracq.fr
Horaires bibliothèque
Mardi : 16h00–19h00
Mercredi : 10h00–12h00 et 14h00–18h00
Vendredi : 16h00–19h00
Samedi : 10h00–12h00 et 14h00–17h30

Horaires Espace public numérique

Mardi : 16h–18h
Mercredi : 14h–18h
Jeudi : 14h–17h
Vendredi : 16h–18h
Samedi : 10h/12h et 14h/17h

ÉTAT-CIVIL

Naissances

JUIN

Mia SAULNIER
Léonie CLOUET
Swann FAUCHEUX–LECOMTE MANDON

JUILLET

Solann BLANDIN
Soen DROGNON

AOÛT

Marie-Ange WOLFF
Éléonore LUCAS
Garance HECK

Mariages

JUIN

Patrice GÉRARD et Nathalie FONTAINE
Kylia POINTEAU et Hélène HOGUIN

JUILLET

Laura FAUCHEUX–LECOMTE et Louis FLORENTIN

Anthony DANIEL et Sandra GOUSSET

AOÛT

Aurélien LEDARD et Anthony ROPERT
Joël GAUDICHON et Anne-Laure GUILBAUD

Décès

JUIN

Robert PICAUD
Lucienne COSTARD
Marie Noëlle LAPERCHE
Michelle MAUNY
Marie DÉTOC

JUILLET

Annick BOEUF
Chantal HUGUET
Nicole BIGOT
André TRINQUART
Annick GUILLONNET

AOÛT

Maria LEBÉ
Daniel LE PAISANT

COMMUNICATION

PLÉLAN MAG : UN NOUVEAU RYTHME DE PARUTION !

À compter du 1^{er} janvier 2026, le bulletin municipal de Plélan-le-Grand passera de quatre à trois éditions par an. Les périodes de parution seront désormais les suivantes :

- Début janvier
- Mi mai
- Mi septembre

Ce nouveau rythme vise à répartir les publications de manière plus homogène au cours de l'année tout en respectant les temps forts de la vie municipale et associative, ainsi que les obligations d'information réglementaire des habitants pendant l'année.

Les partenaires associatifs souhaitant transmettre des informations, notamment pour les rubriques Zapping et Agenda, sont invités à faire parvenir leurs contenus par mail au service communication au plus tard 8 semaines avant la diffusion, soit :

- Début novembre pour l'édition de janvier
- Mi mars pour l'édition de mai
- Mi juillet pour l'édition de septembre

Service communication :
communication@plelan-le-grand.bzh



19-20-21 septembre |

Festival Les Chardons ardents

Par la compagnie Heidi a bien grandit,

📍 Vélodrome de Plélan-le-Grand..

+ d'infos : <https://heidiabiengrandi.fr/accueil/festival/> ou téléphone :

07.82.50.94.07. Réservation en ligne uniquement pour les Pass.

Samedi 20 septembre à 15h |

Vernissage de l'exposition

« Paysages »

📍 Médiathèque – exposition visible du 3 au 30 septembre

Dimanche 21 septembre

à partir de 7h30 | Rando des

Beilles VTT et pédestre

Circuits VTT, pédestres et gravel au départ de la salle des sports.

Organisée par L'Rmine Verte

Infos : Frédéric 06 22 58 40 50 / rmine.verte@gmail.com, Inscription sur place de 7h30 à 9h30 – infos sur Facebook

Vendredi 26 septembre à 20h |

Cabaret Antigones

Spectacle intergénérationnel pour la paix. Par La P'tite Rouge & Théâtre des 12L, contact : artisterie.dansledesordre@gmail.com / 07 66 35 19 93

Samedi 27 septembre à 11h |

Inauguration des Liaisons

cyclables Centre Ville <> Le Thélén

📍 Au Thélén, à proximité de l'abri-bus

Samedi 27 septembre | Vide

Dressing Enfants – Puericulture /

📍 La Canopée. Par l'Interval

Les samedi 27 septembre et

dimanche 28 septembre |

Festival « Lumière sur » – 2e édition

Organisé par le Cinéma L'Hermine

📍 Cinéma L'Hermine | Petite restauration

et buvette sur place

Samedi 4 octobre à 14h |

Concours de pétanque

Organisé par La Boule Plélanaise Alain

Guillouet 06 63 68 29 74

📍 Terrain de foot stabilisé

Samedi 11 octobre à 12h |

Repas du CCAS Organisé par le CCAS

Inscription en Mairie 02 99 06 81 41

📍 Restaurant scolaire

Samedi 11 octobre à 16h45 |

Marché des lutins

Organisé par l'APEL

Contact : lapetitefamille@no-log.org

📍 Cour élémentaire de l'école Notre-Dame

Samedi 18 octobre, 14h-17h |

Octobre Rose

Organisé par le Tennis Club

Infos et contact : atp.tenniscub@gmail.com

com / Anne-Gaëlle 06 66 90 47 11

📍 Salle des sports. Participation libre à la cagnotte

Samedi 19 octobre à 14h30 |

Fest-Deiz Organisé par Les Dansous

du Gué

📍 Salle des fêtes de Plélan-le-Grand

Octobre-novembre | Festival En Ébullition

« Minuscule » Organisé par la

Médiathèque Julien gracq

Contact : mediatheque.jeunesse@plelan-le-grand.bzh

plelan-le-grand.bzh 📍 Médiathèque

Samedi 1^{er} novembre |

La Pléla'Run

Organisée par : Brocéliande Events Infos

Mattéo Fontenel 06 88 65 24 40

📍 Départ au Complexe sportif de

Plélan-le-Grand – inscription en ligne :

NextRun

Lundi 10 novembre, à 20h20 |

Conférence : Devoir de mémoire et histoire des monuments aux morts en Bretagne 📍 Salle des fêtes. Animée

par Yann Lagadec, Docteur en histoire et maître de conférences en histoire à

l'université Rennes 2, détaché à

l'Académie militaire de Saint-Cyr-

Coëtquidan (AMSCC). Cette conférence

s'inscrit dans le cadre des 80 ans d'installation

de l'Académie au camp de Coëtquidan

Mardi 11 novembre |

Commémorations

9h30 : Dépôt de gerbe au monument aux morts du Thélén

10h15 : Rassemblement derrière la

mairie et défilé

10h30 : Office religieux en mémoire de tous les morts pour la France

11h30 : Cérémonie du souvenir au

monument aux morts de Plélan, défilé

12h : Vin d'honneur à la salle des fêtes

Vendredi 14 novembre à 19h |

Soirée d'accueil des nouveaux

habitants Organisé par la Municipalité,

Sur invitation. 📍 La Canopée

Samedi 15 et dimanche 16

novembre | Vide Jouet / 📍 Salle des

Fêtes. Par l'Interval

Samedi 29 novembre (matin) |

Distribution des sapins

Organisé par l'APEL

Infos : lapetitefamille@no-log.org

📍 Cour élémentaire de l'école Notre-

Dame – bons de commande disponibles après les vacances de la Toussaint

Dimanche 30 novembre | Marché

de Noël de la villa Saint Joseph

Organisé en partenariat avec l'UCAP

📍 Ehpad Villa Saint Joseph

Du mercredi 3 au mercredi 31

décembre | Exposition « La route

verte » Organisée par la Médiathèque

Julien gracq, Contact : mediatheque@plelan-le-grand.bzh

plelan-le-grand.bzh 📍 Médiathèque

Samedi 6 et dimanche 7

décembre | Marché de Noël

Organisé par le GAP

📍 Salle des fêtes – samedi de 14h à 18h

et dimanche de 9h à 17h

Samedi 13 décembre | sainte

Barbe

Dimanche 21 décembre |

Spectacle de Noël Organisé par la

Municipalité

📍 Église Saint-Pierre

Samedi 10 janvier 2026 |

Voeux du Maire

📍 Salle des fêtes

